

**PROVINCE DE QUÉBEC
RÉGIE INTERMUNICIPALE DE PROTECTION INCENDIE
DU NORD DES MASKOUTAINS**

Procès-verbal de l'assemblée ordinaire du conseil d'administration de la Régie intermunicipale de protection incendie du Nord des Maskoutains, tenue le 13 juin 2017, à 19h56, à la caserne située au 379, rang Michaudville de la Municipalité de Saint-Barnabé-Sud.

Sont présents : Madame la conseillère et messieurs les conseillers

Mme Ginette Daviau, M. Yves Guérette et M. Steve Maurice et M. Michaël Bernier, président.

Est également présente :

Madame Nathaly Gosselin, secrétaire-trésorière.

À dix-neuf heures cinquante-six (19h56), Monsieur Michaël Bernier, président, procède à l'ouverture de la séance du conseil.

17-06-68

ADOPTION DE L'ORDRE DU JOUR

- 1. OUVERTURE DE LA SÉANCE ET VÉRIFICATION DU QUORUM :**
- 2. ADOPTION DE L'ORDRE DU JOUR :**
- 3. ADOPTION DES PROCÈS-VERBAUX :**
 - 3.1 Adoption du procès-verbal de la séance ordinaire 9 mai;
- 4. TRÉSORERIE :**
 - 4.1 Comptes à payer au 12 juin;
 - 4.2 Petite caisse
- 5. ADMINISTRATION :**
 - 5.1 Bail modification;
 - 5.2 Dossiers cour municipale prévention – facturation;
- 6. DEMANDES DU DIRECTEUR DU SERVICE DE SÉCURITÉ INCENDIE :**
 - 6.1 Dossier changement camion 651 et 250-autorisation devis et option 1 ou 2;
 - 6.2 Demande Épipens avec défibrillateur;
 - 6.3 Embauche Guillaume Cossette personnel de soutien;
- 7. IMMEUBLES :**
- 8. INFORMATIONS DIVERSES :**
 - 8.1 Prévention élevée/très élevée – retour de M. Courtemanche;
 - 8.2 Commandite prévention, club optimiste St-Barnabé 800 \$;
 - 8.3 Transfert camions;
- 9. VARIA :**
- 10. PÉRIODE DE QUESTIONS : (15 MINUTES)**
- 11. LEVÉE DE LA SÉANCE :**

Il est proposé par M. Steve Maurice, appuyé par M. Yves Guérette et résolu à l'unanimité que l'ordre du jour soit adopté tel que déposé.

17-06-69

**ADOPTION DU PROCÈS-VERBAL DE LA
SÉANCE ORDINAIRE DU 9 MAI 2017**

Il est proposé par Mme Ginette Daviau, appuyé par M. Yves Guérette et résolu à l'unanimité ;

D'adopter le procès-verbal de la séance ordinaire du 9 mai 2017, tel que déposé.

17-06-70

ADOPTION DES COMPTES À PAYER AU 12 JUIN 2017

Il est proposé par M. Yves Guérette, appuyé par M. Steve Maurice et résolu à l'unanimité d'adopter les comptes à payer qui ont été déposés au 12 juin 2017.

17-06-71

PETITE CAISSE

ABROGÉE

17-06-72

SIGNATURE BAUX CASERNES

CONSIDÉRANT les modifications apportées au bail à signer avec les municipalités de Saint-Hugues et Saint-Barnabé-Sud;

CONSIDÉRANT qu'il est dans l'intérêt de la Régie d'avoir des baux uniformes avec chacune des municipalités;

APRÈS concertation entre les deux municipalités;

Il est proposé par Mme Ginette Daviau, appuyé par M. Steve Maurice et résolu à l'unanimité,

D'AUTORISER la secrétaire-trésorière à signer la convention de bail, après que le point 11, respect des lois et règlements soit retiré tel que convenu.

17-06-73

DOSSIERS COUR MUNICIPALE PRÉVENTION - FACTURATION

REPORTÉE

17-06-74

DOSSIER CHANGEMENT CAMION 651 ET 250

CONSIDÉRANT que selon l'inspection de la SAAQ de l'automne 2016, le châssis du camion-citerne 650 Western 1993 rouille entre l'acier et que la régie doit envisager de le remplacer sous peine de déclassement lors de la prochaine inspection;

CONSIDÉRANT que la durée de vie d'un camion incendie est d'environ 25 ans;

CONSIDÉRANT qu'il existe la possibilité de remplacer 2 camions par un seul et de les vendre à l'encan selon la durée de vie restante;

CONSIDÉRANT que pour faire un règlement d'emprunt approuvé par le MAMOT, la régie a besoin de connaître l'intérêt de ses municipalités membres;

CONSIDÉRANT les résolutions de la municipalité de Saint-Hugues # 17-06-124 et celle de la municipalité de Saint-Barnabé-Sud # 142-06-2017 qui confirment leurs intérêts;

Il est proposé par M. Steve Maurice, appuyé par M. Yves Guérette et résolu à la majorité,

D'AUTORISER le directeur de la Régie à procéder à l'élaboration d'un devis pour l'achat d'une nouvelle autopompe afin d'enclencher le processus d'appel d'offres suite à l'approbation du comité d'administration.

Mme Ginette Daviau vote contre.

17-06-75

AJOUTS D'ÉPIPENS AVEC DÉFIBRILLATEURS AU MARCHÉ DÉSILETS ET À LA COOP COMAX

CONSIDÉRANT que des défibrillateurs sont disponibles à la coop Comax (St-Barnabé-Sud) et au Marché Désilets (St-Hugues) pour les citoyens de chacune des municipalités respectives membres de la Régie;

Il est proposé par Mme Ginette Daviau, appuyé par M. Yves Guérette et résolu à l'unanimité ;

DE demander l'autorisation à chacune des Municipalités, pour mettre 1 épipen adulte et 1 épipen enfant à la disponibilité des citoyens, dans les boîtiers contenant chacun des défibrillateurs.

17-06-76

EMBAUCHE PERSONNEL DE SOUTIEN

Il est proposé par Mme Ginette Daviau, appuyé par M. Steve Maurice et résolu à l'unanimité ;

DE procéder à l'embauche de M. Guillaume Cossette à titre de personnel de soutien soumis aux termes et conditions stipulés au document intitulé *Conditions de travail des pompiers volontaires et personnels de soutien de la Régie*.

PÉRIODE DE QUESTIONS

Une période de questions est tenue à l'intention des personnes présentes.

17-06-77

LEVÉE DE LA SÉANCE

À vingt heures et une heure (21h), il est proposé par M. Yves Guérette et résolu à l'unanimité des conseillers présents de clore la présente séance.

Adoptée.

Signé à Saint-Barnabé-Sud, ce (15e) jour de juin 2017.

Michaël Bernier, président

Nathaly Gosselin, secrétaire-trésorière